

TARIF DE LA TAXE DE SÉJOUR
VISITORS' TAX PRICES
Applicables au 01/01/2025 / Effective 01/01/2025



Chers visiteurs,

Vous êtes accueillis dans un des hébergements touristiques de Bonifacio et nous vous souhaitons la bienvenue !

Au prix de votre séjour dans cet établissement s'ajoute une taxe de séjour perçue par votre hébergeur pour le compte de la commune de Bonifacio (délibération du 30/05/2023). Par cette action, vous participez au financement de l'Office Municipal de Tourisme qui œuvre à la promotion d'un tourisme 4 saisons, au développement d'offres plus durables, à la valorisation du patrimoine, à l'organisation d'événements et à assurer un service d'accueil de qualité à l'année.

Nous vous souhaitons un agréable séjour !

Dear visitors

We welcome you to one of Bonifacio's tourist accommodations! In addition to the price of your stay in this establishment, a tourist tax is collected by your accommodation provider on behalf of the municipality of Bonifacio (deliberation of 30/05/2023). By this action, you participate in the financing of the Municipal Office of Tourism which works to promote a 4 seasons tourism, to develop more sustainable offers, to develop the heritage, to organize events and to ensure a quality reception service all year round. And for this, we thank you! We wish you a pleasant stay!

Tarifs de la taxe de séjour / Visitors' tax prices
Par nuit et par personne - taxe additionnelle régionale de 10% comprise
Per person and per night / Prices include regional additional tax 10%

Palaces	3.30 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles - Résidences de tourisme 5 étoiles <i>Hotels 5 star - Tourist residence 5 star</i>	2.50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles - Résidences de tourisme 4 étoiles <i>Hotels 4 star - Tourist residence 4 star</i>	1.65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles - Résidences de tourisme 3 étoiles <i>Hotels 3 star - Tourist residence 3 star</i>	1.50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles - Résidences de tourisme 2 étoiles <i>Hotels 2 star - Tourist residence 2 star</i>	0.99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile - Résidences de tourisme 1 étoile - Chambres d'hôtes <i>Hotels 1 star, Tourist residence 1 star - guest house</i>	0.88 €
Terrains de camping et terrains de caravannage 3, 4 et 5 étoiles, tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par 24 heures. <i>Campsites and caravan sites 3, 4 and 5 star, any other outdoor accommodation with equivalent characteristics - Sites in camper van and tourist car parks per 24 hours.</i>	0.66 €
Terrains de camping et terrains de caravannage classés en 1 et 2 étoiles, tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes. <i>Campsites and caravan sites 1 and 2 star, any other outdoor accommodation with equivalent characteristics</i>	0.22 €

HÉBERGEMENTS SANS CLASSEMENT SOUMIS AU TARIF PROPORTIONNEL DE LA TAXE DE SEJOUR /
PROPORTIONAL RATE FOR UNRANKED ACCOMMODATIONS

LE TAUX / THE RATE (Meublé de tourisme / Furnished accommodation)

Taux de 5% du prix de la nuitée HT par personne, dans la limite du plafond de 3 € par adulte et par nuit.

A cela, la taxe additionnelle régionale (Collectivité de Corse) de 10% sur le montant de la taxe de séjour doit être ajouté.

5% of the nightly charge tax-free per person, up to a maximum of 3 € per adult per night.

To this, the regional additional tax of 10% on the amount of the tourist tax must be added.

EXONERATIONS

► Les personnes mineures (- 18 ans)	► <i>People under 18 years old</i>
► Les saisonniers employés sur la commune.	► <i>Seasonal employees on the territory</i>
► Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence / d'un relogement temporaire.	► <i>People with emergency or temporary accommodation</i>
► Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 5 € par jour.	► <i>People with less than 5€ rent per night</i>